

SOUS QUEL MODE CETTE ÉQUIPE INTERVIENT-ELLE ?

L'équipe agit en tant que consultant à la demande du médecin traitant ou du médecin répondant de l'EHPAD. Un échange (oral, écrit) clôture cette intervention à l'aide d'un diagnostic et d'une proposition de soins. Le champ d'intervention est celui de la psychiatrie du sujet âgé et de l'appréciation qu'il faut donner à certains troubles, lesquels ne relèvent pas tous de la psychiatrie.

A l'entrée, mais à tout moment de la prise en charge, en particulier au sein des EMS, un trouble de l'adaptation peut survenir justifiant d'une appréciation de professionnels aguerris au suivi psychiatrique des patients présentant ou non des troubles cognitifs.

L'équipe mobile est une force de proposition de soins au service des soignants, des accueillants, des aidants et des familles. L'aide que nous proposons sera médiée par le médecin généraliste en charge de la personne, validée par lui, et source d'échanges réciproques.

QUE SE PASSE-T-IL À LA SUITE D'UNE INTERVENTION ?

En étroite collaboration avec le médecin traitant ou coordonnateur, nous assurons de façon adaptée à chaque situation le suivi ultérieur des résidents (EHPAD) ou des patients (domicile). Ce suivi est donc différent d'un patient à l'autre.

CONTACT :

EquipeMobileEhpad@chsi-ainay.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES INTERVENTIONS DE L'ÉQUIPE ?

90% des actes et des interventions qui se sont déroulés au cours de l'année 2014 se sont produits au sein des EHPAD.

QUELLE EST LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ?

Une infirmière, une secrétaire médicale, un cadre de santé et un médecin psychiatre constituent actuellement l'équipe médico-infirmière.

DEPUIS QUAND CETTE ÉQUIPE INTERVIENT-ELLE ?

Depuis le mois d'octobre 2013.

QUI PEUT ALERTER CETTE ÉQUIPE ?

L'équipe intervient à la demande des médecins répondants des EHPAD, celle des médecins traitants ainsi que sur le signalement des équipes soignantes de ces établissements, après concertation avec le médecin coordonnateur.

Cette demande, si elle se produit, doit être confirmée par le médecin traitant qui entrera en relation alors avec l'équipe.

Dans le cas d'un suivi déjà existant toute personne aidante pourra intervenir auprès de l'équipe.

La famille ou le patient lui-même depuis son domicile peut solliciter l'équipe par l'intermédiaire de son médecin traitant.

COMMENT COMMUNIQUER AVEC L'ÉQUIPE ?

de préférence par mail à :

EquipeMobileEhpad@chsi-ainay.fr

également du lundi au vendredi, de 9h à 17h
au 04 70 02 26 33 (jours ouvrés)



Equipe d'intervention
de soins psychiatriques à domicile
et dans les établissements dédiés
aux personnes âgées dépendantes
(EHPAD) et maisons de retraite

ÉQUIPE MOBILE DE PSYCHIATRIE

EquipeMobileEhpad@chsi-ainay.fr
www.chsi-ainay.fr



**Centre Hospitalier Spécialisé
03360 AINAY LE CHATEAU**

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ÉQUIPE ?

L'Équipe Mobile est une équipe médico-infirmière qui se déplace au sein des Etablissements Médico Sociaux (EMS) accueillant des personnes âgées ainsi qu'au domicile des patients âgés du secteur 03G07 lequel relève du Centre Hospitalier Spécialisé d'Ainay le Château.

- Prévenir les situations critiques ; contribuer au suivi assuré par le médecin généraliste ou référent, assurer le suivi des hospitalisations, y compris le suivi des patients qui ont été accueillis par le passé dans les familles d'accueil thérapeutique et qui résident désormais dans les différentes Maisons de Retraite, représente la mission centrale de l'équipe.
- Eviter les déplacements de la population âgée, souvent vulnérable et sensible aux changements permet une lecture plus fine de la clinique laquelle retrouve son sens : être saisie au lit du patient.

A QUI S'ADRESSE CETTE ÉQUIPE ?

Sur sollicitation d'un médecin de famille, ou d'un médecin référent, ou encore d'un médecin coordonnateur d'un établissement, voire du cadre infirmier de cet établissement, nous proposons une réponse dans les 48 heures qui suivent un appel.

Est décidée à cette occasion une visite au chevet du patient qui se double, dans le cas d'un patient accueilli dans un EHPAD, de l'échange avec l'équipe, le cadre, le médecin traitant de ce ou cette résident(e).

